



N°PRO/CEMAC/GLSD/IAE/O18/O6/B
N° Cont.: P108912408734E - N°RCCM: YAO/2015/A/5544

PROGRAMME de Formation du 12 au 14 Décembre 2018

CERTIFICATION INTRNATIONALE DROIT DES AFFAIRES

THEME N°1 : LA DEMATERIALISATION DES VALEURS MOBILIERES

THEME N°2 : LE DROIT DES SURETES EN DROIT OHADA

Lieu : Hôtel MANSEL-Yaoundé, du 12 au 14 Décembre 2018

Programme 1^{ère} Journée

THEME N°1 : LA DEMATERIALISATION DES VALEURS MOBILIERES

Objectifs :

A l'issu de cette formation on est supposé : appréhender les contours de la dématérialisation dans la zone OHADA et les processus en la matière en fonction des législations en application dans la zone CEMAC et UEMOA, connaître les processus de dématérialisation des documents facilitant le travail en entreprise.

Temps Horaires : 09H

08h30 - 9h30: Arrivée et enregistrement des participants,
Remise des kits de formation et petit-déjeuner

09h30 – 12h30 : séance plénière

- I. Les fondamentaux des marchés financiers
 - II. Les fondements et fondamentaux de la dématérialisation
 - III. Le législateur OHADA en matière de dématérialisation des valeurs mobilières
 - IV. L'économie numérique au profit de l'entreprise (la digitalisation des processus de l'entreprise)
 - V. La Bourse des valeurs mobilières de la zone CEMAC et UEMOA
-

12h30 – 13h30 : Pause – déjeuner

13h30 – 13h45 : retour en salle des plénières

14h 45-17h45 : séance plénière

- VI- La dématérialisation des valeurs mobilières (règlementations en la matière, procédures et finalités)
- VII- La comptabilité matière
- VIII- La dématérialisation des processus documentaires (comment simplifier le travail en entreprise)
- IX- La dématérialisation des processus financiers

Pour toutes informations et inscription Téléphone : (+237) 696 068 889

E.mail: institut_analyse.eco@yahoo.com

Programme 2^e Journée

THEME N°2 : LE DROIT DES SURETES EN DROIT OHADA

Objectifs :

Apporter une bonne connaissance des mécanismes juridiques permettant de garantir les créances que l'on dénomme les sûretés.

A l'issu de cette formation on est supposé :

- _appréhender les spécificités des différentes sûretés
- _être à mesure de choisir la sûreté la plus indiquée en fait des situations

Temps Horaires : 09H

08h30 - 9h30: Arrivée et enregistrement des participants + petit-déjeuner

09h30 – 12h30 : séance plénière

- I- **Introduction :** considérations générales, genèse, sources d'inspiration, objectifs, quelques définitions, quelques innovations liées aux nouveaux nantissements, sûretés et propriétés mobilières, agent des sûretés
 - II- Le cautionnement, la garantie et contre-garantie autonomes
 - III- L'inscription des sûretés mobilières au registre du commerce et du crédit mobilier
-

12h30 – 13h30 : Pause – déjeuner

13h30 – 13h45 : retour en salle des plénières

14h 45-17h45 : séance plénière

- IV- Le droit de rétention et la propriété retenue ou cédée à titre de garantie
- V- Le gage de meubles corporels
- VI- Le nantissement de meubles incorporels et les privilèges

Programme 3^e Journée

THEME N°2 : LE DROIT DES SURETES EN DROIT OHADA

(FIN et SYNTHESE GENERALE)

08h30 - 9h30: Arrivée et enregistrement des participants + petit-déjeuner

09h30 – 12h30 : séance plénière

- I- Les Hypothèques : les dispositions générales
 - Les Hypothèques conventionnelles
 - Les Hypothèques forcées
 - Les Effets des hypothèques
 - II- La distribution des deniers et classement des sûretés
-

12h30 – 13h30 : Pause – déjeuner

13h30 – 13h45 : retour en salle des plénières

14h 45-17h45 : séance plénière

- III. Synthèse des travaux
- IV. Remise des certifications VAP (Validation des Acquis Professionnelles)
- V. Remise des Supports de formation sur support USB
- VI. Complément d'information

Merci de la confiance et à bientôt pour une autre session de certification

Pour toutes informations et inscription Téléphone : (+237) 696 068 889

E.mail: institut_analyse.eco@yahoo.com